

académie  
Rennes

direction des services  
départementaux  
Ille-et-Vilaine  
Éducation  
nationale

Division des Elèves  
DIVEL B  
Pôle Actions Educatives  
et Culturelles

Bernadette PÉRISSÉ  
Téléphone  
01 55 97 53 65

Télécopie  
02 99 25 11 05

Mél.  
bernadette.perisse  
@ac-rennes.fr

Adresse :  
1 Quai Dujardin  
35000 - RENNES

Site internet  
[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

L'inspecteur d'académie, directeur académique  
des services de l'Education nationale,

à

Centre de vacances St Jean  
46 rue de la Salinette  
35800 SAINT BRIAC sur MER

Responsable : Emmanuel MICHEL

Rennes, le 9 octobre 2017

N/Réf. : 2017-2018 N° 041

Objet : inscription au répertoire des structures d'accueil ou d'hébergement d'élèves  
dans le cadre des sorties scolaires

Monsieur,

Suite à la dernière visite et à tous les contrôles effectués de votre établissement par la  
Circonscription I.E.N. St MALO VILLE, je vous précise l'inscription au répertoire départemental de  
votre structure d'accueil d'élèves en sorties scolaires du 1<sup>er</sup> degré avec ou sans nuitées.

Numéro d'inscription : **35 – 005**      Date de la dernière visite : **17 mai 2017**

La procédure de contrôle devra être renouvelée au minimum tous les trois ans.

☞ Lieu pouvant être inscrit au répertoire départemental - capacité d'accueil proposée :

*avec nuitée*

◆ Ages ou cycles autorisés Cycle 2 et Cycle 3

→ Nombre d'élèves : 56

Recommandations éventuelles : néant

Vous voudrez bien retourner l'accusé de réception ci-joint à l'adresse indiquée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Christian WILLHELM

Copie à l'I.E.N. de SAINT MALO VILLE

mel le 30-10-

INSCRIPTION AU REPERTOIRE DEPARTEMENTAL  
D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL OU D'HEBERGEMENT D'ELEVES  
DANS LE CADRE DES SORTIES SCOLAIRES du 1<sup>er</sup> degré

**ACCUSE DE RECEPTION**

**Document à retourner à :**

Direction des services départementaux  
de l'Éducation Nationale d'Ille-et-Vilaine  
1 Quai Dujardin  
35000 – RENNES  
DIVEL B – Bernadette PÉRISSÉ

Favorable

Défavorable Motif : .....

Centre de vacances St Jean  
46 rue de la Salinette  
35800 SAINT BRIAC sur MER

Responsable : Emmanuel MICHEL

☎ 02 99 88 32 86

*Saint-briac*  
mél : [clv.st-briac@free.fr](mailto:clv.st-briac@free.fr)

Suite à la dernière visite et à tous les contrôles effectués de votre établissement par la Circonscription I.E.N. ST MALO VILLE, je vous précise l'inscription au répertoire départemental de votre structure d'accueil d'élèves en sorties scolaires du 1<sup>er</sup> degré avec ou sans nuitées.

Numéro d'inscription : **35 – 005**      Date de la dernière visite : **17 mai 2017**

La procédure de contrôle devra être renouvelée au minimum tous les trois ans.

↻ Lieu pouvant être inscrit au répertoire départemental - capacité d'accueil proposée :

*avec nuitée*

◆ Ages ou cycles autorisés : Cycle 2 et Cycle 3  
→ Nombre d'élèves : 56

Recommandations éventuelles : néant

Je soussigné(e)

NOM : .....

Prénom : .....

Responsable de la structure dans le cadre des sorties scolaires, ci-dessus mentionnée, certifie :

- ☞ avoir reçu la notification de la décision concernant l'inscription au répertoire départemental de la structure dont je suis responsable ;
- ☞ m'engage sur l'honneur à faire part de toute modification intervenant, tant au niveau des locaux, de leur usage, que du personnel, à l'adresse indiquée ci-dessus.

A ..... le .....

Signature :

à remettre à chaque école pour une réservation

académie  
Rennes  
direction des services  
départementaux  
Ille-et-Vilaine  
Éducation  
nationale

INSCRIPTION AU REPERTOIRE DEPARTEMENTAL  
D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL OU D'HEBERGEMENT D'ELEVES  
DANS LE CADRE DES SORTIES SCOLAIRES DU 1<sup>er</sup> degré

DIVEL B Bernadette PÉRISSÉ  
1 Quai Dujardin  
35000 - RENNES  
☎ 01 55 97 53 65

**Décision de l'inspecteur d'académie  
directeur académique des services de l'Education Nationale**

Favorable

Défavorable Motif : .....

Centre de vacances St Jean  
46 rue de la Salinette  
35800 SAINT BRIAC sur MER

Responsable : Emmanuel MICHEL

☎ 02 99 88 32 86

mél : clv.st-briac@free.fr

Suite à la dernière visite et à tous les contrôles effectués de votre établissement par la Circonscription I.E.N. St MALO VILLE, je vous précise l'inscription au répertoire départemental de votre structure d'accueil d'élèves en sorties scolaires du 1<sup>er</sup> degré avec ou sans nuitées.

Numéro d'inscription : **35 – 005** Date de la dernière visite : **17 mai 2017**

La procédure de contrôle devra être renouvelée au minimum tous les trois ans.

☞ Lieu pouvant être inscrit au répertoire départemental - capacité d'accueil proposée :

*avec nuitée*

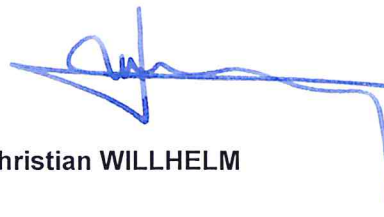
◆ Ages ou cycles autorisés : Cycle 2 et Cycle 3

→ Nombre d'élèves : 56

Recommandations éventuelles : néant

à Rennes, le 9 octobre 2017

L'inspecteur d'académie, directeur académique  
des services de l'Education nationale,



Christian WILLHELM